



CODE	INTITULE	SYMBOLE GRAPHIQUE
A5	Servitudes pour la pose de canalisations publiques	
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels	
EL7	Servitudes d'alignement	
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	

Auberge des peintres inscrite
Arrêté préfectoral du 29-08-2002

Ancienne Auberge de Moisy
Arrêté préfectoral du 24-01-2003

Eglise Romane classée
Arrêté ministériel du 12-07-1886

Chapelle inscrite
Arrêté ministériel du 22-10-1926

Les Alpes Mancelles
Site classé
Décret ministériel du 10-01-1995

COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON
DEPARTEMENT DE L'ORNE

COMMUNE DE
SAINT-CENERI-LE-GERE

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
4ème MISE A JOUR

SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
1/5000

SERVICE URBANISME de la Communauté Urbaine d'Alençon
DDE place Bonet 61000 ALENÇON

RECU A LA PREFECTURE
DE L'ORNE LE :
28 MAI 2003

Vu pour être annexé à
l'arrêté communautaire n°14 du 23 mai 2003
portant mise à jour du Plan d'Occupation des Sols
de la commune de SAINT-CENERI-LE-GERE.

Pour le Président de la Communauté Urbaine d'Alençon,
Le conseiller communautaire délégué,

Pierre VIELLE

Publié le	30 septembre	1985
Approuvé le	28 mars	1986
1 ^{ère} Mise à jour	28 septembre	1995
2 ^{ème} Mise à jour	28 août	2001
3 ^{ème} Mise à jour	06 janvier	2003